

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Les missions du CCAS :

- Apporte une **aide financière ponctuelle sous conditions** pour le règlement de certaines factures comme le chauffage, l'électricité, ou des frais d'alimentation...
- Participe **financièrement sans conditions et sur la base d'un forfait** au séjour de vacances (dans le cadre scolaire et non scolaire) pour chacun de vos enfants scolarisés (maternelle, primaire, collège et lycée), une fois/an.
- Étudie toute autre demande afin de mieux vous aider et vous oriente vers les partenaires qui pourraient répondre à vos attentes et besoins.

Les membres du CCAS : Le CCAS se compose de la 1ère Adjointe au Maire qui est de fait La Présidente, de quatre conseillers municipaux et quatre membres extérieurs.

Mme Nadège DUVAL	Présidente
Mme BENAZET Annie	Membre extérieur
Mr CARPENTIER Didier	Membre extérieur
Mme CHEDEVERGNE Michèle	Membre extérieur
Mr DUBOS Philippe	Conseiller Municipal
Mme LAMARCHE Marie	Conseillère Municipale
Mme MEUNIER Thérèse	Membre extérieur
Mr PAOLETTI Lionel	Conseiller Municipal
Mme SPINAT-BECQUET Nathalie	Conseillère Municipale

Nous tenons à vous préciser que toute demande reste confidentielle et que seuls les membres du CCAS sont décisionnaires.

Réglementations

Circulation : La vitesse limite dans tout le village est de **40 km/h**.

Bruit : Que ce soit pour les particuliers ou les entreprises, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des engins à moteur et autre appareils de même nature le Dimanche et les jours fériés ainsi qu'avant 7 heures du matin et après 20 heures.

Brûlage : Par arrêté préfectoral, **il est interdit de brûler les déchets de toute nature** (branches, matériaux) sous peine d'amende de 5^{ème} classe soit 1 500 € (Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Nous vous rappelons que les déchetteries de Gisors et de Liancourt-Saint-Pierre sont à votre disposition sur présentation de votre carte d'accès (délivrée par la déchetterie).

Les ordures ménagères : Les ordures ménagères doivent être dans des poubelles en plastique fermées et non dans des sacs poubelles posés à même sur la voie publique. Toute infraction est passible d'une amende de 90 €.

Un local à poubelle est mis à disposition à côté de la salle des fêtes.

Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles se fait tous les lundis matin, même les jours fériés (sauf le 1^{er} Mai).

L'équipe Municipale vous souhaite une bonne rentrée !

Comment Contacter le CCAS :

- Au moment de la permanence des élus de la Mairie le Lundi

ou

- sur rendez-vous au
06 32 90 79 23.



Des panneaux ont été disposés à toutes les entrées de notre ville afin de rappeler la limitation de vitesse

Septembre 2014



Le Hérault de la Tour

Bulletin d'information de COURCELLES-LES-GISORS

Mairie

Tél 02 32 55 23 08

Fax 02 32 15 76 85

Mail :

Mairie-Courcelles-les-Gisors@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi/Mardi/Jean-
dredi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h00

Permanence des élus

Lundi :

16h00 – 19h00 et sur rendez-vous.

Chères Courcelloises, Chers Courcellois,

Cette pause estivale, nous a permis de réaliser un certain nombre de travaux de voirie mais aussi dans l'école. La classe de maternelle a été entièrement repeinte afin d'accueillir les enfants et le personnel dans les meilleures conditions. La réfection des deux autres classes est prévue aux prochaines vacances.

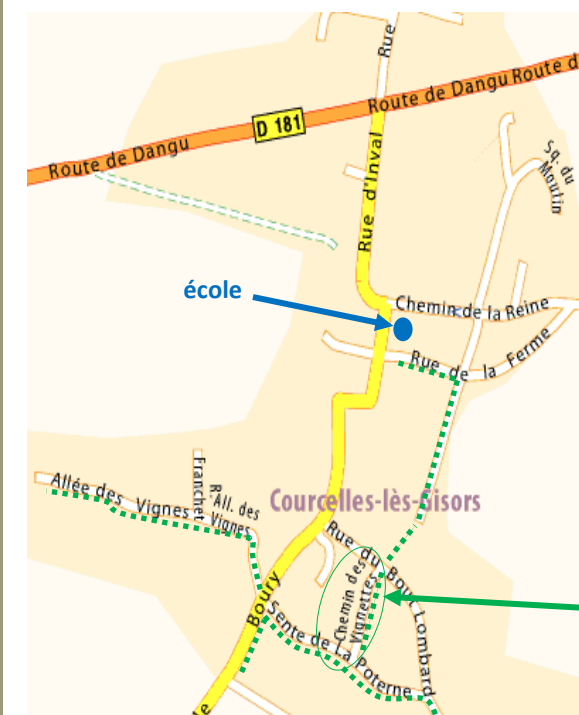
Nous entamons la deuxième rentrée de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Le bilan de la première année est positif. Ce succès est dû à l'implication et la volonté de réussite du personnel communal, des enseignants, des bénévoles et des parents.

Je vous souhaite une bonne reprise.

Le Maire,
Alain Frigiotti



Le chemin des Vignettes



Afin de **sécuriser le trajet de l'école** pour de nombreux enfants du village, le chemin des vignettes a été aménagé : débroussaillage, nettoyage du sol, installation de luminaires.

Les enfants habitant en haut de Courcelles pourront ainsi éviter de descendre par les rues de Boury et du Bout Lombard, qui sont dangereuses pour les piétons.

Ils peuvent désormais emprunter la sente de la poterne, le **chemin des vignettes** puis le sentier du moulin d'Inval pour se rendre à l'école et à l'arrêt de bus en toute sécurité.

Etat Civil

Avis de naissance	Louis Antoine Jacques DARTOIS (07/06/2014) Lucas Serge Rémy COUTARD (13/06/2014)
Mariage	Carole LEDOUX et Christophe DOURLLEN (19/07/2014)
Décès	Colette MORIN épouse CARPENTIER (17/06/2014) René BAUDRY (04/09/2014)

Les dates à retenir

Septembre	Samedi 20 et Dimanche 21	Les journées du patrimoine L'église de Courcelles sera ouverte : Le samedi de 14h30 à 17h30 Le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30
	Dimanche 21	Ouverture de la chasse dans l'Oise Fermeture de la pêche
	Dimanche 28	Fête de la voie verte à Gisancourt toute la journée
	Dimanche 28	Ouverture de la chasse dans l'Eure
Octobre	Dimanche 12	Accueil Amitié Loto
	Mardi 14	Accueil Amitié Sortie au cadran d'Evreux (après midi). Danses Slaves
Novembre	Mardi 11	Cérémonie Armistice (avec la présence des enfants des classes de CM1 et CM2) Remise diplôme du travail
	Samedi 22	Fêtes Communales Courcelloises Concours de belote
Décembre	Samedi 13	Comité des Fêtes/Mairie Noël des enfants
	Dimanche 14	Comité des Fêtes/Mairie Noël des anciens
	Mardi 16	Accueil Amitié Bûche de Noël

Ecole recherche bénévoles

Notre école recherche des bénévoles pour animer un atelier « Jeu d'Echecs » ou « Jeux de cartes » :

de 15h45 à 16h30, 1 fois par semaine,
pendant 6-7 semaines.

Passionné, stratège, joueur, patient, à l'écoute, disponible, vous aimez le contact avec les enfants, alors,

Venez partager votre savoir, votre expérience, votre temps, votre convivialité auprès de la jeunesse de Courcelles,

Venez rejoindre l'équipe formidable de bénévoles ponctuels ou réguliers qui anime les ateliers du soir à l'école de Courcelles-lès-Gisors.

Vous souhaitez communiquer des dates de manifestations ou réagir aux différents articles, vous pouvez nous contacter : le heraultdelatour@gmail.com

Pour découvrir en détail chaque action, n'hésitez pas à vous rendre sur

le site web : www.vexin-thelle.com

ou par téléphone au 03 44 49 15 15

Les travaux de voirie

Une des missions de la mairie est d'assurer le renouvellement des voiries afin que nos routes soient plus sûres.

Route de Maureaumont :
Réfection de voirie



Avant Après

Rue d'Inval : Réfection de voirie afin de limiter les plaques de verglas en hiver



Avant Après

Chemin Noir :
Réfection de voirie



Avant Après

La Communauté de Communes

Les missions de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT) sont nombreuses et regroupent différentes compétences :

Gestion des déchets : La collecte et le tri sélectif, ainsi que les déchèteries de Porcheux et Liancourt-St-Pierre sont gérés intégralement par la Communauté de Communes.

Assainissement et eau : L'établissement public de coopération intercommunal met en place le service de contrôles des installations d'assainissement collectif et participe à l'élaboration d'études (cours d'eau...)

Développement économique : La CCVT gère deux zones d'activités à Fleury et Chaumont-en-Vexin, ainsi qu'une zone commerciale à Chaumont-en-Vexin. Elle aide également administrativement au développement de nouvelles activités

Aménagement de l'espace : Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et la Charte architecturale sont autant de documents d'urbanisme et de conseils pour aider les élus et les administrés à construire leur avenir.

SIG : La structure met en place, pour les communes, le Système d'Information Géographique, afin de leur permettre une consultation rapide des fiches cadastrales.

Sports : La collectivité a délégué la gestion du complexe nautique AquaVexin et ouvre les portes d'une plaine des sports avec plusieurs clubs (football, athlétisme et tir à l'arc) ainsi qu'une zone ludique et un parcours de santé ouvert à tous, tous les jours. Elle gère aussi les deux gymnases.

Social : le service de la Petite Enfance (6 mois à 6 ans), l'Action Jeunesse (11-17 ans) et le portage de repas à domicile sont des missions intégrales de la collectivité.

Culture et tourisme : Elle offre aux habitants de nombreux spectacles à tarifs préférentiels avec notamment le Théâtre du Beauvaisis, le Festival du Vexin, le Théâtre des Poissons, La Batoude, la ville de Gisors et coordonne certaines actions touristiques comme les sentiers de randonnée pédestre.